

Des territoires d'action pour des projets collectifs

L'originalité du Schéma départemental 2013-2017 en faveur des personnes âgées

Sa mise en œuvre reposera sur une **animation territoriale** assurée sur chacun des 4 bassins gérontologiques et sur les dynamiques partenariales à l'œuvre (filière gériatrique, réseaux, coopération intercommunale...).



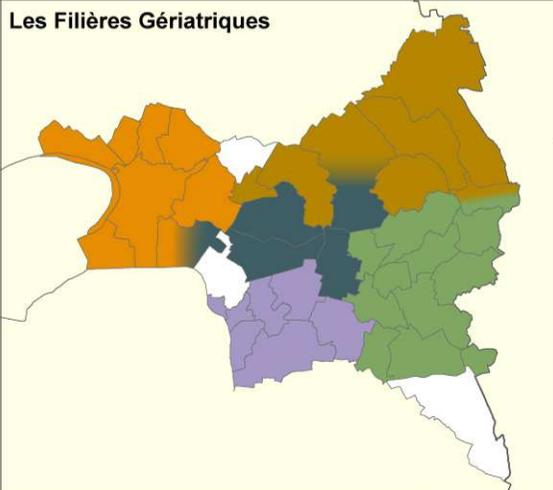
BASSINS GÉRONTOLOGIQUES ET FILIÈRES GÉRIATRIQUES EN SEINE-SAINT-DENIS

 Communauté d'agglomération

BASSINS GÉRONTOLOGIQUES

-  Bassin Nord-Ouest
-  Bassin Sud-Ouest
-  Bassin Sud-Est
-  Bassin Nord-Est

Les Filières Gériatriques



FILIÈRES GÉRIATRIQUES

-  CHSD Saint-Denis
-  GHILR Montfermeil
-  CHIAG Montreuil-sous-Bois
-  CHIRB Aulnay-sous-Bois
-  René Muret APHP



DSOE-SOD-BSIGC-Mai 2013

0 2,5 5 Kilomètres

2013_DPAS_SPA_Schéma-PA_05-13

Des territoires pour agir ensemble

NOVEMBRE 2013

Direction de la Population Agée et des Personnes Handicapées

Des territoires pour agir ensemble

- **S'il n'y a pas d'échelle de territoire pertinente dans l'absolu, chaque territoire est pertinent par rapport à telle ou telle problématique.**
- **Plutôt que de rechercher un «découpage» administratif qui serait enfin la «bonne échelle», il est plus pertinent de parler de maillage territorial qui rend compte de toutes les coopérations territoriales existantes.**
- **Le Département, en tant que chef de file, anime la coopération des acteurs gérontologiques à cette nouvelle échelle pour décliner le schéma départemental et appuyer le niveau local qui assure l'accueil, l'information et les interventions de proximité auprès des personnes.**

Les trois leviers de l'animation territoriale

1. Etude et analyse prospective des besoins par bassin

→ **partager une vision territoriale au-delà des dispositifs**

→ **comprendre la dynamique des territoires au-delà des statistiques**

→ **révéler les ressources du territoire et les réseaux d'acteurs**

2. Des chantiers communs entre les différents acteurs du territoire

→ dégager des objectifs et des pistes d'actions en commun pour établir une feuille de route par bassin

→ développer des logiques de projet pour fédérer les énergies et potentialiser les ressources du territoire



**Des thématiques ont déjà été identifiées
comme prioritaires sur le territoire durant la
concertation**

3. Une instance de coopération (2 fois par an)

- **promouvoir une dynamique de coopération sur les enjeux liés au vieillissement de la population et apporter des réponses adaptées sur de multiples champs (cadre de vie, habitat, déplacement, loisirs...);**
- **créer du lien, du débat et une culture commune**
- **sensibiliser les acteurs par l'information et des rencontres**
- **impliquer les usagers**

